



Pessac, le 16 mai 2017

N/Réf : FscqP-2017-16

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du 11 mai 2017 AU SIEGE DE LA FEDERATION à 19h00

Participants : Mmes Marie-Pierre Lafarge (Magonty et Fédération), Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération)

MM. Jacques Da Rold (Fédération), Roger Lévy (France et environnants), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Philippe Cernier (Noès), Michel Kwiatkowski (Fédération), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon)

Rédacteur : Raymond Delcroix

Ordre du jour :

- Préparation de la rencontre avec le Maire du 12 avril
- Participation aux évènements
- Communication de la fédération
- Date et ordre du jour du prochain CA

1. Préparation de la rencontre avec le Maire du 12 avril

Les participants sont Roger Lévy, Jean-Baptiste Casenave, Jean-Claude Juzan, Marie-Pierre Lafarge et Philippe Cernier.

Les thèmes à aborder sont les suivants :

Urbanisme et cadre de vie :

- La participation à la CMAP (Commission Métropolitaine des Avants Projets) a été mise en place par la mairie pour examiner les projets de construction. Elle est présidée par Monsieur la Maire et composée par les Elus, les services de Bordeaux-Métropole et l'architecte conseil. Lors de la rencontre avec le Maire 2représentants de la Fédération des Syndicats de quartiers y sont associés. Cette commission analyse les projets avant le dépôt du permis de construire. La divulgation des dossiers, à ce stade du projet pourrait être préjudiciable au porteur du projet qui pourrait alors réclamer réparation du préjudice subi. Les dossiers doivent rester confidentiels jusqu'au dépôt du permis de construire. Cette situation de confidentialité peut mettre les représentants de la Fédération dans une position inconfortable. Ainsi les représentants fédéraux doivent rester fidèle à la philosophie des comités de quartier, seules les réunions de concertation avec les habitants restent souveraines dans les choix. La Fédération peut apporter une expertise d'usager mais n'a pas la connaissance de voisinage nécessaire qui sera rappelé lors des réunions de concertations.

Jean-Baptiste Casenave a participé à une CMAP, certains projets sont présentés pour la 4^{ème} fois, la confidentialité est un problème pour les participants qui n'ont pas la connaissance de l'environnement immédiat, et il constate une surface de logements très exigüe (environ 50m² pour un T3) la fédération ne peut y apporter que la mémoire et l'expertise. Il constate également que la population a des réactions très anxieuses.

Jean-Claude Juzan craint que nous soyons des « otages » pour donner quitus aux

projets.

Jacques Da Rold en conclut que seule la concertation peut apaiser la population.

- La concertation autour des grands projets doit se faire avec la fédération surtout lorsqu'il n'y a pas de syndicat de quartier, et elle doit également avoir lieu après une modification de ceux-ci (cf Camponac sans seconde concertation pour une modification d'ampleur) ;
- Nous demandons une restitution et explication du PLU, sur l'aménagement de Bersol, de l'Innocampus et la réhabilitation de Saige ;
- La CCSPL « ville de Pessac » n'a pas eu lieu cette année ;
- Nous faisons une proposition d'inventaire des propriétés remarquables ;
- Dans le cadre de la prospective, nous exprimons des besoins en équipements et services....., commerces de proximités qui sont à soutenir.

Jean-Claude Juzan donne l'exemple d'un projet au Monteil où le promoteur grignote du terrain petit à petit pour réaliser un projet immobilier et faire disparaître les commerces.

Roger Lévy parle de la difficulté des petits centres commerciaux pour vivre avec par exemple des hausses de loyer injustifiées au regard de l'infrastructure.

Animation des quartiers et vie associative :

- Rappel de notre rôle en tant qu'animateur principal de la ville
- Besoin de clarification sur le fonctionnement des prêts de salles ;
- Baisse de la subvention fonctionnement de la fédération ;
- Subvention musique dans les quartiers de plus de 8000€ n'a pas été faite, la fédération avait hérité de la répartition de cette somme et permettait à 13 manifestations de voir le jour dans les quartiers, nous demandons un rattrapage de cet oubli ;
- La subvention communication sert également aux quartiers dans leur actions, versée en retard l'an dernier elle n'apparaît pas cette année ;
- Difficulté de la transmission des demandes concernant des domaines différents par exemple celles dévolues par la « culture »

2. Participation aux activités

Après en avoir débattu, nous participerons à la fête des associations car il vaut mieux participer et avoir la connaissance de ce qui se passe, que d'en rester étranger.

Accord est donné pour l'adhésion aux passeurs de mémoire pour 20€ et à la MDA (maison des associations) pour 10€.

3. Communication

La refonte du site internet est une nécessité absolue, car les outils pour en assurer le fonctionnement actuel sont obsolètes et il y a un risque à court terme de perdre toutes les données. Jean-Claude Juzan et Raymond Delcroix ont pris contact avec la société Wiglo qui a déjà permis la remise en route du site cet hiver.

Après consultation de notre trésorerie, il est décidé d'allouer 2000€ à la refonte du site.
Il est décidé également de faire un Flyer de présentation de la fédération et des Quartiers.
Les prochaines réunions de bureau auront lieu à 19h00.

4. Prochain CA

Le prochain CA aura lieu le mercredi 14 juin à 20h30 (horaire habituel). Il se déroulera au Moulin siège de la fédération.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan rencontre avec le Maire
- Communication
- Fête des associations
- Horaire des prochaines réunions
- Questions diverses

La réunion s'achève à 20h30

Signé : Jacques Da Rold

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Da Rold". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.